

Pétition

Pour une protection globale de la jeunesse dans l'espace numérique



Accepté par la Session des jeunes par 130 voix contre 24

Année: 2025
Thème: Digital Governance
Destinataire: Assemblée fédérale
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

La Session fédérale des jeunes demande une harmonisation de la protection de la jeunesse dans l'espace numérique, afin que les mineur·e·s soient protégé·e·s de manière adéquate et adaptée à leur âge. Cela inclut la protection contre les contenus inappropriés tels que les représentations de violence ou à caractère sexuel, ainsi que contre les dangers liés au profilage fondé sur les données, qui peut nuire au développement des mineur·e·s. De plus, l'éducation numérique doit être renforcée et inclure des modules de prévention du harcèlement en ligne, de gestion de la vie privée et d'esprit critique face aux contenus numériques. La vérification de l'âge doit être effectuée de manière fiable et sans équivoque. La protection des données et la vie privée des utilisateur·rice·s doivent en tout temps être garanties.

Justification:

Avec la numérisation croissante et la popularisation des réseaux sociaux, de nouveaux risques apparaissent, notamment pour les mineur·e·s. La législation en matière de protection de la jeunesse est aujourd'hui fragmentée dans le domaine numérique, présentant à la fois des lacunes et des chevauchements.

Selon les résultats de l'étude JAMES menée par la ZHAW, une proportion significative de mineur·e·s consomme des contenus pornographiques ou sexuellement explicites, bien que cela soit interdit par la loi. Cette exposition peut nuire à leur développement et conduire à une perception faussée de la sexualité. Actuellement, les fournisseurs de contenus pornographiques en ligne ne disposent d'aucun système fiable de vérification de l'âge. Un instrument possible pour cette vérification pourrait être l'e-ID étatique.

Un autre danger réside dans les effets des systèmes de recommandation basés sur le profilage. Selon le projet du Conseil fédéral concernant la nouvelle loi sur les plateformes de communication et les moteurs de recherche, les fournisseurs de très grandes plateformes devront proposer au moins une option d'utilisation des systèmes de recommandation qui ne repose pas sur le profilage. La Session des jeunes considère comme nécessaire de rendre cette option obligatoire pour les mineur·e·s.

Les systèmes de recommandation basés sur le profilage peuvent avoir un impact négatif sur la santé mentale et les habitudes de consommation des utilisateur·rice·s. De plus, ils représentent un risque pour la formation de l'opinion publique, pouvant mener à une polarisation de la société et, par conséquent, à une menace pour la démocratie.

La prise en compte de cette revendication permettrait de renforcer la sécurité des mineur·e·s dans l'espace numérique, de consolider la démocratie et de favoriser une utilisation responsable des médias numériques.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé